Chapitre I

ÉCONOMIE - EMPLOI - FISCALITÉ
PME - POUVOIR D'ACHAT- NUMÉRIQUE

PROPOSITIONS

Toutes les mesures se réaliseront dans l'optimisation de la dette.

AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT :

Rejeter tout nouvel impôt, taxe, cotisation ou prélèvement qui hausse globalement la charge fiscale ou parafiscale *pesant les personnes.*

Maintenir la TVA sur les énergies domestiques à 6 %.

Diminuer progressivement le précompte immobilier sur la résidence principale*.*

Supprimer l'imposition sur la pension de retraite

Supprimer tout impôt sur les premiers 18 000 euros gagnés *en augmentant la quotité de revenu exempté d'impôt à hauteur de 18 000 euros, hors enfants à charge.*

Adaptation des barèmes fiscaux et en particulier ceux des tranches d'imposition les plus basses.

Augmentation du salaire « POCHE » jusqu'au seuil minimum de 2.150 € (NET) ; la différence entre les allocations de remplacement et le fruit du travail doit être SUBSTANTIELLE et donc MOTIVANTE. Un mécanisme des charges patronales doit être mise en place pour préserver la compétitivité des entreprises.

DIMINUER LES DÉPENSES PUBLIQUES ET RÉFORMER LA FISCALITÉ :

Réduire les dépenses publiques administratives*.*

Recentrer en priorité les budgets et les investissements sur les fonctions régaliennes de l'État *(la sécurité, la police, la justice, l'enseignement, ..)*

Supprimer les droits de succession *sur l'habitation principale*

Diminuer les droits d'enregistrement pour favoriser l'accès à la première propriété.

Lutter contre l'inflation des majorations de dette *pour éviter le basculement dans la pauvreté après un accident de la vie.*

Apaiser les relations fiscales entre l'administration et les contribuables*, pour rendre la création d'entreprises et l'investissement étranger attractifs : le contrôle fiscal ne devrait plus être perçu comme une « punition » ou comme un moyen de faire rentrer à tout prix de l'argent dans les caisses de l'Etat, mais bien comme la possibilité de corriger certaines erreurs souvent commises de bonne foi.*

FAVORISER L'EMPLOI :

Réformer l'enseignement classique et professionnel ainsi que promouvoir l'enseignement *en alternance et l'apprentissage en exonérant de charges sociales à l'embauche d'un jeune en alternance.*

Mettre en place une coordination efficace *entre le monde de la formation et le monde du travail afin de résoudre le problème de la pénurie d'emplois dans de nombreux secteurs.*

Favoriser les passerelles entre formation scolaire stricte et formation professionnelle*. La Belgique a autant besoin de très bons artisans que d'intellectuels ou de gestionnaires de haut vol et administratifs. Il est donc nécessaire de mener un programme de valorisation des professions manuelles et artisanales.*

Optimiser les activités d'Actiris et du Forem*, et les agences d'emploi pour assurer la cohérence entre formation et recherche d'emploi.*

Étendre la suppression des charges patronales *sur les trois premiers emplois pour les TPE-PME.*

Aménager mieux le temps de travail *en favorisant la flexibilité et le télétravail.*

AIDER LE COMMERCE ET LES PME :

Alléger les contraintes des PME-TPE à la création

Simplifier les procédures administratives *de liquidation ou dissolution d'une société et les rendre moins coûteuses.*

Rendre la TVA exigible seulement au moment de la réception *du paiement afin de ne plus pénaliser les PME qui doivent avancer la TVA à l'administration.*

Soutenir nos PME dans la transition numérique *et dans les nouvelles technologies pour en faire des acteurs importants compétitifs.*

SOUTENIR L'INITIATIVE DANS LES SECTEURS DE POINTE :

Mener une politique volontariste pour que la Belgique devienne un leader mondial en matière d'économie numérique *et de nouvelles technologies*

Créer des zones Free Tax pour attirer les investisseurs

Promouvoir le développement des cursus informatiques et digitales.